



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Latin 10^e-11^e L (spécificité cantonale) Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

Le Latin s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER) et en développe les quatre grandes finalités. Il permet aux élèves de construire un répertoire langagier plurilingue, de développer une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, d'acquérir des références culturelles, de découvrir des modes de pensée différents et d'observer les permanences de l'Antiquité dans des domaines tels que les arts, les sciences, les techniques, l'architecture, la politique, le droit et la philosophie.

L'enseignement du latin accorde une place centrale à la lecture et à la traduction de textes et se décline en trois axes : langue, littérature latine, culture antique.

Les apprentissages du PER sont déclinés dans le cours de Langue et culture latines (LCL) en 9^e (dont le contenu est défini dans le programme cantonal de *Langue et culture latines*) puis dans le cours de Latin spécifique aux élèves du profil Latin (L) de la section LS en 10^e et 11^e.

Dotation horaire

9 ^e	10 ^e	11 ^e
-	4 périodes	4 périodes

Programme

Les apprentissages de la « 1^{re} partie du cycle » dans le PER correspondent à la 10^e année et ceux de la « 2^e partie du cycle » à la 11^e année.

10^e année

Langue :

Indicatif présent passif à la 3^e personne, indicatif imparfait actif, indicatif imparfait passif à la 3^e personne, indicatif parfait actif, infinitif passé actif, composés et constructions du verbe *esse*, noms de la 3^e déclinaison, adjectifs de la 3^e déclinaison, superlatif des adjectifs, pronom-déterminant *is*, pronoms personnels, pronoms-déterminants possessifs, emploi de *suus*, subordonnant *postquam*, phrase infinitive (antériorité et simultanéité).

Littérature latine et culture antique :

- **Mythologie** : Ouranos et Gaïa, Cronos et Rhéa, Diane et Actéon, Mars et Minerve, Philémon et Baucis, Amour et Psyché, Pluton et Proserpine, Orphée et Eurydice.
- **Histoire** : Carthage et les guerres puniques, Spartacus et la révolte servile, les conquêtes et l'expansion de l'Empire, la fin de la République et le début de l'Empire, César.
- **Vie quotidienne à Rome** : La naissance, l'enfance et le monde scolaire, le mariage, la vieillesse et les rites funéraires, les vêtements et la beauté, la nourriture et les banquets, les classes sociales, l'esclavage, la place des femmes, le *cursus honorum*, l'armée.

11^e année

Langue :

Indicatif futur simple actif et passif, indicatif plus-que-parfait actif, indicatif futur antérieur actif, impératif présent actif (sensibilisation), participe présent, participe passé, verbe *ire* et ses composés, 4^e et 5^e déclinaisons (sensibilisation), vocatif (sensibilisation), compléments de lieu, subordonnée relative, ablatif absolu, comparatif de supériorité (sensibilisation).

Littérature latine :

- L'épopée à travers l'*Énéide* de Virgile.
- L'histoire à travers les *Annales* de Tacite et les *Vies des douze Césars* de Suétone.
- Le théâtre à travers la *Mostellaria* de Plaute.

Culture antique :

- **Mythologie** : Mercure, Circé, Tantale – Sisyphé – Ixion : suppliciés des Enfers, Prométhée, les Atrides, Œdipe.
- **Histoire** : L'histoire et les historiens, les empereurs, Rome et les chrétiens, l'Antiquité tardive.
- **Vie quotidienne à Rome** : La religion romaine, la magie, les fantômes, la divination, le théâtre.

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement *Maximus – Latin 10^e* (DIP, 2020-2021) et *Vergilius, Tacitus, Plautus – Latin 11^e* (DIP, 2022-2023) sont utilisés dans l'ensemble des classes. Les élèves disposent de trois brochures par année de scolarité.

Du matériel pédagogique complémentaire est à disposition du corps enseignant sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

Évaluation

Les élèves sont régulièrement évalués sur les trois axes de l'enseignement du Latin : la langue (vocabulaire, morphologie et syntaxe), la version (traduction du latin au français) et la culture antique. Le fonctionnement de la langue est évalué principalement au service de la version.

Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum quatre notes. On entend par note tout travail significatif ou la moyenne de plusieurs travaux sur des champs plus restreints.

En 11^e année, le Latin fait l'objet d'une EVACOM (évaluation commune) pour les élèves du profil L de la section LS, dont le champ est accessible sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/co).